

SEANCE A DISTANCE DU 08 MARS 2024  
RELEVÉ D'AVIS

LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DU CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE  
L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE A DISTANCE DU 08 MARS 2024,

Le point suivant a été approuvé par la réunion conjointe du Conseil de la Recherche et le Conseil de la Formation  
et de la Vie Universitaire de l'Université Clermont Auvergne :

**1. Modification du règlement intérieur de l'Ecole Doctorale Sciences Pour l'Ingénieur**

DELIBERATION A DISTANCE\_réunion conjointe CR et CFVU\_2024-03-08-01\_Règlement Intérieur ED SPI

Le Président,

**Mathias BERNARD**